



International Institute
for Nonviolent Action



Termes de reference pour l'évaluation finale externe

***“KHOTWA, renforçant le rôle des organisations de
la société civile qui travaillent dans la défense et
la promotion des droits humains dans le processus
d'intégration régionale du Maghreb”***

ENPI/2014/353-979

1. NOVACT et le projet KHOTWA

Mener des évaluations des interventions réalisées est essentielle par NOVACT. Les résultats des évaluations représentent un outil de travail inestimable, car ils nous fournissent les lignes directrices pour améliorer le travail que nous réalisons dans le but de l'appliquer dans les interventions futures.

Pour NOVACT, la participation sociale et l'établissement des relations entre des égaux avec ses partenaires locaux sont des valeurs clés et des principes de base de notre action. Nous souhaitons donc que cette évaluation soit participative, dès la phase de conception de ces termes de référence et jusqu'à la validation des résultats de l'évaluation. Le degré de participation des partenaires et des bénéficiaires dépendra du fait que cette évaluation soit réellement utile et applicable, deux qualités essentielles qui seront exigées à l'équipe responsable de mener cette évaluation.

Intitulé de l'intervention : KHOTWA, renforçant le rôle des organisations de la société civile qui travaillent dans la défense et la promotion des droits humains dans le processus d'intégration régionale du Maghreb"

Appel : 2014 (Lot 3 – Maghreb countries within the Neighbourhood South Region)

Typologie d'évaluation : Évaluation externe finale

Nom de l'organisation : NOVACT – International Institute for Nonviolent Action

Nom des organisations locales partenaires :

- Association Marocaine des Droits Humains (AMDH)
- Coordination Maghrébine des Organisations des Droits Humains (CMODH)
- Ligue Tunisienne pour la Défense des Droits de l'Homme (LTDH)

Nom des organisations associées :

- SOS Esclavage (Mauritanie)
- Ligue Algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH)
- Ligue algérienne des droits de l'home (LADH)

Numéro du contrat : ENPI/2014/353-979

Financement : 772.250,20€

Durée : 34 mois (23-12-2015 / 23-10-2017)

Type d'évaluation : Évaluation externe finale

KHOTWA vise à renforcer l'intégration régionale du Maghreb à travers le renforcement des capacités des OSC maghrébines en tant qu'acteur clé pour assurer la prospérité, la stabilité, la justice sociale et la transformation démocratique de la région. Le projet est unique combinant les capacités de mobilisation sociale et coordination d'un réseau existant et enregistré composé par 26 associations des cinq pays du Maghreb (CMODH), l'articulation avec l'ensemble des réseaux au niveau national par l'inclusion d'un partenaire clé de chacun des pays dans lesquels aura lieu l'intervention (partenaires et associés) avec l'expertise en interventions formatives en matière d'action sociale non-violente et d'organisation pour le changement social d'une ONG du Nord spécialisée dans ce domaine (NOVACT).

Objectif Général

Renforcer l'intégration régionale du Maghreb à travers le renforcement des capacités des OSC maghrébines en tant qu'acteurs clés pour assurer la prospérité, la stabilité, la justice sociale et la transformation démocratique de la région.

Objectif Spécifique

Promouvoir la participation efficace, collective, constructive et structurée de la société civile maghrébine dans le processus d'intégration régionale de l'UMA renforçant sa participation à l'élaboration des politiques de promotion du développement social et humain équitable et de transformation démocratique du Maghreb.

Résultats estimés

R1. La structure institutionnelle d'un réseau d'OSC du Maghreb est renforcée

R2. Les capacités des OSC en tant qu'acteurs indépendants dans les domaines de la promotion, défense et protection des droits humains sont accrues

R3. La participation constructive et structurée des OSC au processus d'intégration régionale du Maghreb est encouragée

R4. La participation des OSC dans le processus d'élaboration et de dialogue des politiques publiques est renforcée

2. ÉVALUATION

Les objectifs de l'évaluation sont :

- Connaître la pertinence et la cohérence du projet par rapport à sa conception et aux besoins des sociétés et acteurs impliqués.
- Analyser le degré de conformité entre les objectifs et les résultats atteints, analysant spécifiquement les critères de pertinence, efficacité et couverture
- Identifier les potentialités et les faiblesses du projet et proposer des stratégies pour tirer parti des forces et surmonter les faiblesses identifiées.
- Connaître la qualité du modèle de gestion utilisé pour son exécution et les processus de coordination établis entre les organisations partenaires
- Connaître le différent impact que le projet a eu entre les hommes et les femmes bénéficiaires directs de l'action
- Établir des recommandations précises et concrètes pour améliorer les interventions futures dans ce domaine

3. QUESTIONS À ÉTUDIER

L'étude d'évaluation répond aux exigences de la dernière phase du projet. La liste des questions n'est pas destinée à être exhaustive. Les [questions / problèmes] font référence aux cinq critères d'évaluation approuvés par le CAD de l'OCDE (pertinence, efficacité, efficacité, durabilité et impact) et aux critères d'évaluation propres à l'UE (valeur ajoutée et cohérence de l'UE).

4. MÉTHODOLOGIE

Le consultant devrait utiliser les objectifs de l'évaluation comme point de référence pour concevoir la méthodologie d'évaluation. Le consultant fournira une méthodologie complète à NOVACT suite à la réalisation d'une première réunion de coordination, qui inclura également un plan détaillé pour cette mission. Cependant, les résultats de l'examen et les recommandations seront fondés sur un travail analytique dérivé des méthodes suivantes :

- Examens documentaires des documents relatifs au projet (publications, rapports des activités et rapports intermédiaires et finaux)
- Entretiens et groupes des discussions avec les principales parties prenantes de cette initiative (représentants des associations demandeuse, co-demandeuse, associées, bénéficiaires finaux directs, etc.)
- Consultation technique avec le staff responsable de la mise en œuvre du projet
- Visites sur le terrain pour évaluer la mise en œuvre du projet, en particulier au Maroc.

5. EXIGENCES RELATIVES AUX RAPPORTS

Le consultant présentera les rapports suivants en français :

- Brouillon du rapport final (de maximum 50 pages) utilisant la structure décrite à l'annexe II et en tenant compte des commentaires reçus des membres du groupe de référence. En plus de répondre aux questions d'évaluation, le rapport devrait synthétiser tous les résultats et conclusions dans une évaluation globale du projet. Le rapport devrait être présenté avant le 5 décembre
- Rapport final avec les mêmes spécifications que ci-dessus, incorporant les commentaires reçus des parties concernées sur le projet de rapport, à présenter dans les 10 jours suivantes la réception de ces commentaires.

6. RESPONSABILITÉS ET RÔLES

De NOVACT :

- Participer à la discussion de la méthodologie et des outils pour effectuer l'évaluation
- Recevoir, analyser et approuver la version préliminaire de l'évaluation dans les plus courts délais possibles
- Recevoir et approuver le rapport final de l'évaluation
- Fournir l'ensemble des informations et des documents du projet sollicités par l'évaluateur

De l'évaluateur :

- Signer le contrat de consultation. Rédiger une proposition d'évaluation qui contienne : Méthodologie, stratégie d'échantillonnage détaillée, techniques / outils, plan de travail et budget.
- Préparer et livrer la version préliminaire de l'évaluation dans les délais convenus ci-dessus
- Préparer et livrer la version finale de l'évaluation- incorporant les commentaires fournis par les partenaires dans la version préliminaire- avec les annexes pertinentes, ainsi comme informations supplémentaires sur le processus de mise en œuvre de l'évaluation et les principales recommandations pour améliorer la mise en œuvre du projet.

7. L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION

L'équipe d'évaluation sera composée d'au moins un expert qui suivent les profils et qualifications suivants :

- Une expérience solide et diversifiée dans le domaine des droits civils et politiques
- Une expérience solide et diversifiée (au moins 3 ans) dans l'évaluation des projets de l'Union Européenne
- Expérience dans la région (au moins 3 ans)
- Excellente maîtrise du français
- Excellente maîtrise des principes et méthodologies de travail dans la gestion du cycle de projet ;

Au moins un des experts proposés devrait avoir une solide connaissance et une expérience pratique en la transversalisation de l'approche genre dans la gestion des projets de coopération au développement. La composition de l'équipe d'experts devrait être équilibrée pour permettre une couverture complète des différents aspects de l'évaluation des projets tels que définis dans ces termes de référence, y compris les questions transversales (équité entre les sexes, bonne gouvernance et droits humains).

Si vous êtes intéressé, envoyez votre proposition méthodologique avant le 22 octobre à 18h00 (heure de Barcelone) à laia@novact.org

ANNEXE I : DOCUMENTS CLÉS POUR L'ÉVALUATION

Liste indicative à adapter / élargir si elle est appropriée :

- Textes juridiques et engagements politiques relatifs au projet
- Document de stratégie par pays et programmes indicatifs pour les périodes couvertes de l'UE
- Accord de collaboration signé par l'Union Européenne et l'organisation porteuse du projet
- Rapports intermédiaires et finaux du projet
- Documentation pertinente de partenaires nationaux / locaux et d'autres donateurs
- L'ensemble des publications et rapports des activités produits dans le cadre du projet
- L'ensemble des sources de vérification telles que mentionnée dans l'accord de collaboration entre l'organisation porteuse du projet et l'UE

ANNEXE II: DISPOSITION, STRUCTURE DU RAPPORT FINAL

Le rapport final ne devrait pas dépasser 50 pages. Des informations supplémentaires sur le contexte général, le programme ou les aspects de la méthodologie et de l'analyse devraient être limités aux annexes.

La page de couverture du rapport devrait inclure le texte suivant : « Cette évaluation est soutenue et guidée par la Commission européenne et présentée par [nom du cabinet de conseil]. Le rapport ne reflète pas nécessairement les opinions et les opinions de la Commission européenne ».

Les principales sections du rapport d'évaluation proposées sont les suivantes :

1. RÉSUMÉ

Un résumé analytique très précis, direct et indépendant est un élément essentiel. Il devrait être court, pas plus de cinq pages. Il devrait exposer principalement les principaux objectifs de l'évaluation, les principaux points d'analyse et indiquer clairement les principales conclusions, les enseignements tirés et les recommandations spécifiques.

2. INTRODUCTION

Une description du projet et de l'évaluation, qui donne au lecteur des explications méthodologiques suffisantes pour évaluer la crédibilité des conclusions et reconnaître les limites ou les faiblesses

3. CONTEXTE

Une description du contexte de l'intervention et de l'évaluation doit être fournie.

4. METHODOLOGIE

L'équipe d'évaluation devrait se référer au cadre logique du projet. Le projet doit être évalué davantage sous l'angle des perceptions des bénéficiaires

Une question méthodologique clé est de savoir si les changements observés ou apportés peuvent être partiellement ou entièrement attribués au projet, ou dans quelle mesure le projet a contribué au changement.

Il doit être clair pour tous les membres de l'équipe d'évaluation que l'évaluation n'est ni un sondage d'opinion ni une occasion d'exprimer des idées préconçues. Cela signifie que tous les conclusions doivent être fondées sur des faits et des raisonnements clairs et des jugements de valeur transparents.

5. QUESTIONS / RÉSULTATS ATTEINTS

Un chapitre qui présente les questions posées par l'évaluation et les réponses concluantes à celles-ci, ainsi que les preuves qui guident la formulation de celles-ci.

Ce chapitre devrait reposer sur les réponses aux questions d'évaluation qui couvrent les critères d'évaluation de façon systématique : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité, la cohérence, l'approche de genre et la valeur ajoutée du projet. Dans une telle approche, les critères seront traduits en questions spécifiques. Ces questions sont destinées à préciser les critères d'évaluation et à articuler les demandes clés qui suscitent l'intérêt des parties prenantes, optimisant ainsi l'intérêt et l'utilité de l'évaluation.

6. ÉVALUATION GLOBALE

Un chapitre synthétisant toutes les réponses aux questions d'évaluation dans une évaluation globale du projet. La structure détaillée de l'évaluation globale devrait être affinée au cours du processus d'évaluation. Le chapitre pertinent doit articuler tous les résultats, les conclusions et les leçons d'une manière qui reflète leur importance et facilite la lecture. La structure ne doit pas suivre les questions d'évaluation, le cadre logique ou les sept critères d'évaluation.

7. CONCLUSIONS

Ce chapitre présente les conclusions relatives à chaque question. Les conclusions devraient être organisées en clusters afin de donner un aperçu du sujet évalué.

Il devrait comporter des références aux conclusions (réponses aux questions d'évaluation) ou aux annexes montrant comment les conclusions découlent des données, des interprétations et des critères d'analyse.

Le rapport devrait inclure une auto-évaluation des limites méthodologiques qui peuvent restreindre la portée ou l'utilisation de certaines conclusions.

L'équipe d'évaluation présente ses conclusions de manière équilibrée, sans favoriser systématiquement les conclusions négatives ou positives.

8. RECOMMANDATIONS

Elles sont destinées à améliorer ou préparer la conception d'une nouvelle intervention pour le prochain cycle.

La valeur ultime d'une évaluation dépend de la qualité et de la crédibilité des recommandations offertes. Les recommandations devraient donc être aussi réalistes, opérationnelles, pragmatiques

et possibles ; c'est-à-dire, elles doivent prendre soigneusement en compte les circonstances actuelles dans le cadre du projet.

9. ANNEXES

Le rapport devrait inclure les annexes suivantes :

- Les termes de référence de l'évaluation
- Les noms des évaluateurs et de leurs entreprises (les CV doivent être indiqués, mais résumés et limités à une page par personne)
- Méthode d'évaluation détaillée comprenant : les options prises, les difficultés rencontrées et limitations. Détail des outils et analyses.
- Matrices du cadre logique (original et amélioré / mis à jour)
- Liste des personnes / organisations consultées
- Documentation et documentation consultées
- d'autres annexes techniques (par exemple analyses statistiques, tables des matières et chiffres)

ANNEXE III - FORMAT STANDARD DU CAD POUR LES RÉSUMÉS DU RAPPORT D'ÉVALUATION

Objet de l'évaluation (5 lignes maximum sur le projet, l'organisation ou la question / le thème en cours d'évaluation)

Description de l'évaluation

But (3 lignes max)

Méthodologie (3 lignes max)

Principales conclusions

Distinguer clairement les réussites / obstacles possibles et similaires dans la mesure du possible
(25 lignes / lignes max)

Recommandations (25 lignes / lignes max)

Retour d'information (5 lignes / lignes max)

Bailleur du fond	Région	Secteur CAD:
Type d'évaluation : Efficacité, efficacité et impact	Date du rapport	Sujet de l'évaluation:
Langage :	N ° vol./pages:	Auteur:
Ligne de programme et de budget concernée :		
Type d'évaluation : () ex ante () intermédiaire (X) ex post		
Timing:	Jour de début :	Jour d'achèvement:
Personne à contacter :	Auteurs :	
Coût : Euro	Groupe de pilotage: Oui / Non	